

# QUESTIONNAIRE DE DUE DILIGENCE « INVESTISSEMENT RESPONSABLE » A L'USAGE DES LPS

## A PROPOS DE CE QUESTIONNAIRE DE DUE DILIGENCE

Le Questionnaire de Due Diligence (QDD) « *investissement responsable* » à l'usage LPs a pour objectif de comprendre et d'évaluer l'approche des General Partners (GPs) en matière d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs pratiques d'investissement et aussi de comprendre où se situe leur responsabilité d'agir dans ce sens.

Il se base sur la Section 1 de l'*ESG Disclosure Framework for Private Equity (Disclosure Framework)* : là où le *Disclosure Framework* fournit des lignes directrices globales et explique la logique des questionnements relatifs aux enjeux ESG, le QDD « *investissement responsable* » à l'usage des LPs propose une liste détaillée de questions « type » que les LPs peuvent poser aux GPs en phase de pré investissement.

Le QDD « *investissement responsable* » à l'usage des LPs réaffirme le principe de base du *Disclosure Framework* : « Une communication efficace et pertinente en matière ESG ne peut être définie que sur la base d'un dialogue entre LPs et GPs, compte-tenu de la diversité des classes d'actifs du Private Equity et de la multiplicité des débats relatifs aux formats d'échanges pertinents sur les questions ESG entre LPs et GPs ».

Les PRI encouragent tous les LPs à utiliser le QDD « *investissement responsable* » à l'usage des LPs comme point de départ de ce dialogue, afin d'élaborer une approche commune aux LPs en termes de due diligences ESG et d'optimiser le reporting des GPs.

- Le QDD « *investissement responsable* » à l'usage des LPs n'est pas destiné à être utilisé comme check-list mais comme un outil permettant de faciliter le dialogue
- Les opportunités d'améliorations identifiées, au cours de la due diligence, par les LPs peuvent constituer une base d'engagement, que ce soit pré- ou en post investissement.
- Les LPs peuvent envisager l'adaptation du QDD « *investissement responsable* » à l'usage des LPs en fonction de la stratégie, de la taille, de l'expérience et des ressources du GP.
- Les LPs pourraient envisager de compléter le QDD « *investissement responsable* » à l'usage des LPs avec des questions supplémentaires qui répondent à leurs propres exigences (bien qu'un LP ne devrait demander que l'information nécessaire à sa due diligence).

La Section 1 vise à évaluer l'approche du GP en matière d'intégration des critères ESG dans la politique d'investissement ; les Sections 2 et 3 visent à établir comment le GP utilise l'ESG dans le pilotage de son activité et de son portefeuille ; la Section 4 vise à déterminer comment le GP communique sur les questions ESG.

Le QDD « *investissement responsable* » à l'usage des LPs est accompagné d'un document d'orientation, *The Limited Partners' Responsible Investment Due Diligence Questionnaire and How To Use It*, qui guide à la fois les LPs et les GPs sur la façon d'améliorer les échanges lors des due diligences.

# QUESTIONNAIRE DE DUE DILIGENCE « INVESTISSEMENT RESPONSABLE » A L'USAGE DES LPS

## 1. QUELLES SONT VOS POLITIQUES ESG, ET COMMENT LES FACTEURS ESG INFLUENCENT-ILS VOS CONVICTIONS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT ?

- i. Avez-vous une politique qui décrit votre approche pour identifier et intégrer les critères ESG dans vos processus d'investissement et de gestion du portefeuille ? Si oui, merci de nous en fournir une copie. Si non, merci d'indiquer si vous envisagez d'adopter une politique d'investissement responsable.
- ii. A quel stade d'avancement vous situez-vous dans la mise en œuvre de votre politique d'investissement responsable ? Avez-vous élaboré un plan d'action pour le déploiement de votre approche ESG ?
- iii. Avez-vous adhéré à certains engagements ou standards internationaux, lignes directrices, référentiels de reporting ou initiatives promus par une association ou une organisation professionnelle qui feraient la promotion de l'investissement responsable ?
- iv. Prenez-vous des engagements formels concernant l'intégration des facteurs ESG dans les règlements de vos fonds, dans vos documents contractuels avec les LPs ou dans des *side letters* lorsque vos investisseurs le demandent ?

## 2. COMMENT IDENTIFIEZ-VOUS ET GÉREZ-VOUS LES RISQUES ESG MATÉRIELS, ET COMMENT UTILISEZ-VOUS L'APPROCHE ESG POUR CRÉER DE LA VALEUR ?

### PROCESS

- i. Comment définissez-vous la matérialité des facteurs ESG ? Merci de donner deux à trois exemples d'enjeux ESG que vous avez identifiés comme matériels pour des sociétés en portefeuille de votre fonds le plus récent.
- ii. Décrivez votre processus d'identification et d'évaluation (i) des risques ESG potentiellement matériels, et (ii) des opportunités liées aux questions ESG lors des due diligence.
- iii. Une fois identifiés, comment les risques et opportunités ESG matériels peuvent-ils influencer le processus de décision d'investissement ?
- iv. Pendant la structuration de l'acquisition, de quelle façon intégrez-vous les sujets ESG dans la documentation de l'opération et/ou dans le plan d'action post-investissement ?

### MOYENS

- v. Veuillez décrire comment les responsabilités de pilotage et de mise en œuvre des sujets ESG sont organisées dans votre société. Veuillez également lister les personnes impliquées dans ces processus et décrire leur rôle, leur poste et les qualifications leur permettant d'exercer ces fonctions. Merci d'indiquer, le cas échéant, le recours à des tiers externes sur ces questions.
- vi. Proposez-vous des formations, de l'assistance et/ou des ressources complémentaires externes aux membres de vos équipes afin de les aider à comprendre la pertinence et l'importance des enjeux ESG dans leurs activités d'investissement ? Si oui, merci de décrire le type d'accompagnement proposé.

## 3. COMMENT CONTRIBUEZ-VOUS À LA PRISE EN COMPTE DES QUESTIONS ESG, EN TERMES DE RISQUES ET D'OPPORTUNITÉS, DANS LES SOCIÉTÉS DE VOTRE PORTEFEUILLE ?

### PROCESS

- i. Au moment d'investir dans une entreprise, introduisez-vous des éléments ESG ou d'éthique des affaires dans la revue des dispositifs de conformité existants ?
- ii. Quels sont les processus de pilotage mis en œuvre pour évaluer la gestion des enjeux ESG par les sociétés de votre portefeuille ?
- iii. Donnez deux ou trois exemples de la façon dont vous avez contribué à la prise en compte des sujets ESG par les entreprises de votre portefeuille. Précisez la ou les démarches que vous avez réalisées en collaboration avec le management de la société, celles que vous avez soutenues (et comment vous l'avez fait) et/ou celles déjà mises en œuvre par l'entreprise que vous avez identifiées comme bonnes pratiques.

### MOYENS

- iv. Comment évaluez-vous que les compétences ESG pertinentes existent au sein de vos sociétés en portefeuille ? Comment vous assurez-vous que le management de vos sociétés en portefeuille consacre suffisamment de ressources aux enjeux ESG identifiés avec vous ?
- v. Comment utilisez-vous votre rôle au *Board* pour influencer sur la prise en compte des questions ESG par le management ?

### RÉSULTATS

- vi. Intégrez-vous systématiquement les thématiques ESG dans la préparation de la sortie de portefeuille d'une entreprise ? Si oui, merci de décrire votre approche. Si non, merci d'expliquer pourquoi vous ne le faites pas.
- vii. Mesurez-vous l'impact de votre approche ESG sur la performance financière et ESG de vos investissements ? Si oui, merci de décrire ce qui vous permet de déterminer ces résultats.

## 4. COMMENT LES LPS PEUVENT-ILS CONTRÔLER, ET, LORSQUE C'EST NÉCESSAIRE, S'ASSURER QUE LA SOCIÉTÉ DE GESTION MET BIEN EN ŒUVRE L'ENSEMBLE DES POLITIQUES ET PRATIQUES CONVENUES AVEC LES LPS, Y COMPRIS SUR L'INFORMATION RELATIVE AUX INCIDENTS ESG ?

### PROCESS

- i. Par quels canaux et de quelle façon transmettez-vous aux LPs des informations sur les sujets ESG ? Pouvez-vous donner des exemples d'informations ESG transmises liées à des fonds antérieurs ? Sinon, merci d'indiquer si vous envisagez désormais de communiquer des informations ESG aux LPs
- ii. La gestion des enjeux ESG est-elle incluse dans l'ordre du jour du *Limited Partners Advisory Committee* et/ou de l'*Annual General Meeting* ?
- iii. Merci de décrire la façon dont vous informez vos LPs d'incidents ESG matériels.